

Appel à projets « International »

Rappel des principes de l'appel à projets « International » :

Les Initiatives d'Excellence visent notamment à renforcer le positionnement international des pôles d'excellence français en matière de recherche et de formation, notamment par la mise en œuvre de stratégies de développement international proactives.

Dans ce cadre, c'est l'un des objectifs transversaux d'A*MIDEX que de promouvoir une approche intégrée de l'internationalisation dans tous ses axes stratégiques, notamment en termes de recherche mais aussi de formation et de recrutement de talents. Il s'agira notamment d'améliorer l'attractivité et le rayonnement de l'université et du site d'Aix-Marseille, que ce soit au niveau euro-méditerranéen où Aix-Marseille Université figure déjà parmi les trois premières universités (avec l'université de Pise et l'université de Rome – La Sapienza), ou plus largement à l'échelle internationale en mettant en œuvre une stratégie de fertilisation croisée visant à développer des alliances durables avec les meilleures universités du monde. Cependant, si des collaborations internationales fructueuses procèdent souvent de relations interpersonnelles (entre chercheurs ou unités), le développement de véritables stratégies institutionnelles de relations internationales peine encore à se traduire concrètement, faute d'outils et de financement adaptés.

Pour répondre à ce besoin de financement de projets de recherche internationaux à fort potentiel stratégique, A*MIDEX intègre l'aspect international comme un critère de tous ses appels à projets (recherche et Académie d'Excellence) et double cette approche transversale d'une approche ciblée via la mise en place d'un fonds international spécifique, qui fait l'objet de ce premier appel à projets.

L'appel couvre l'ensemble des domaines de la recherche et est ouvert à tous les champs scientifiques sans distinction. Les projets, réservés à la communauté scientifique d'AMU et de ses partenaires dans le cadre d'A*MIDEX sur le site d'Aix-Marseille, devront impérativement inclure un cofinancement par au moins un partenaire étranger s'inscrivant dans la stratégie de développement international d'A*MIDEX.

Ces projets porteront sur des travaux de recherche collaborative, incluant des publications, conférences et événements (rassemblant étudiants, enseignants, professionnels...), dans les 5 axes thématiques prioritaires d'A*MIDEX: Énergie ; Environnement, planète et univers ; Santé et sciences de la vie; Sciences et Technologies ; Sociétés, cultures et échanges.

Une attention particulière sera portée aux projets structurants ambitionnant de créer ou de renforcer des unités mixtes internationales et des laboratoires internationaux ou « open labs ».

Objectifs du fonds « International »:

- Financer des projets de recherche internationaux avec un principe de cofinancement par les partenaires étrangers
- Soutenir des projets structurants permettant de renforcer ou de créer des implantations durables telles que des unités mixtes internationales (UMI) ou des laboratoires

internationaux associés (LIA)

- Accroître des collaborations internationales propres à renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'université d'Aix-Marseille et de ses partenaires du site, en particulier au sein des axes prioritaires thématiques d'A*MIDEX
- Développer des partenariats internationaux visant à conforter des pôles d'excellence et de R&D de visibilité et de rayonnement international.

Champ de l'appel à projets « International » :

- Tous domaines scientifiques, tous thèmes interdisciplinaires, dans les 5 axes thématiques prioritaires d'A*MIDEX
- Toutes collaborations avec des universités étrangères, notamment ciblées parmi les partenaires privilégiés d'A*MIDEX (cf. pages 76 à 78 du dossier de sélection téléchargeable sur le site : <http://amidex.univ-amu.fr/fr/notre-projet>)

Financement :

0.8 M€ afin de financer un nombre restreint de projets.

Les dépenses de personnels non permanents, de fonctionnement, de missions, de déplacements et d'accès à des équipements de recherche sont éligibles.

Durée du financement : 2 ans éventuellement prolongeables à 3 ans.

Sélection :

Un jury international sera sollicité pour évaluer les projets soumis et proposera un classement. Le Comité de Pilotage A*MIDEX sélectionnera les projets lauréats en fonction des recommandations du Jury et des objectifs stratégiques d'A*MIDEX.

Critères de sélection :

- Potentiel scientifique du projet pour AMU et ses partenaires du site d'Aix-Marseille
- Intérêt stratégique du projet pour le site d'Aix-Marseille : potentiel en termes d'attractivité et de rayonnement international
- Présence d'universités ciblées par A*MIDEX parmi les partenaires
- Caractère structurant du projet (renforcement ou création d'une UMI ou d'un LIA)
- Niveau de cofinancement par les partenaires étrangers

L'existence d'un cursus de formation associé serait un atout qui viendrait renforcer le caractère structurant de la collaboration internationale proposée.

Date limite de soumission des projets : 31 mai 2013 à 17h, heure de Paris.

Modalités de soumission : soumission en ligne du dossier au format pdf sur le site <http://amidex.univ-amu.fr/>

Pour tout renseignement : amidex-direction@univ-amu.fr

Modèle de dossier de soumission et instructions
A*MIDEX – AAP International

Important : Ce document unique ne doit pas dépasser 25 pages (le corps du texte devant être en police de taille 11, interligne 1.5, marges normales, format A4), à rédiger en anglais pour les experts internationaux (en cas de dépôt du dossier en français, sa traduction en anglais devra être remise sous 15 jours suivant la date de clôture de l'AAP).

Couverture du dossier de candidature :

La première page du dossier devra comporter les éléments suivants :

- I/ Acronyme du projet/Acronym of the project
- II/ Titre du projet/ Project title
- III/ Coordinateur du projet/ Project PI
- IV/ Axe(s) thématique(s) prioritaire(s)/Priority theme(s)
 - 1 *Energie/ Energy*
 - 2 *Environnement, Planète & Univers/ Environment, Planet & Universe*
 - 3 *Santé & Sciences de la Vie/ Health & Life Sciences*
 - 4 *Sciences & Technologies Avancées/ Sciences & Advanced Technologies*
 - 5 *Sociétés cultures et échanges/ Societies, cultures and exchanges*
- V/ Partenariat international/ International partnership
- VI/ Financement demandé /Requested funding

Structure du dossier de candidature :

Le dossier devra respecter la structure suivante :

- I/ Sommaire/ Table of contents
- II/ Résumé non-confidentiel de la proposition/ Non-confidential executive summary (1 page)
- III/ Contexte, positionnement international et objectifs du projet/ Context, international position and objectives of the project
- IV/ Programme scientifique et technique, Organisation du projet / Scientific and technical program, project organization : *Programme, management, tâches, calendrier des tâches, livrables et jalons/ Scientific program, management, tasks, tasks schedule, deliverables and milestones*
- V/ Description des équipes impliquées et de la valeur ajoutée du partenariat international/ Description of the teams involved and of the international partnership's added value
- VI/ Stratégie de valorisation (le cas échéant)/ Exploitation of results (if necessary)
- VII/ Impact potentiel du projet pour le site/ Potential impact of the project for the site
- VIII/ Répartition des apports de chaque partenaire et justification des moyens demandés/ Distribution of the inputs of each partner and scientific justification of required means
- IX/ Références bibliographiques/ Bibliographical references

Les CV des équipes impliquées ainsi que des éléments complémentaires pourront être joints si nécessaire dans un document en annexe, ce document devant être de taille raisonnable et ne pas excéder la longueur du dossier limité à 25 pages.